

Pas d'études de santé sans conformité vaccinale

Le non-respect des obligations vaccinales vous interdit de participer aux stages pratiques dans les établissements de santé, empêchant de ce fait la poursuite de vos études.

Etudes de médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, masso-kinésithérapie, soins infirmiers, manipulateur/rice d'électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture, analyses biomédicales

Vaccinations obligatoires	Temps nécessaire pour le schéma complet	Schéma complet	Contrôle sérologique
Hépatite B ⚠ avec contrôle sérologique	7 mois minimum ⚠ anticiper	3 doses : 1 ^{ère} dose puis 2 ^{ème} dose un mois plus tard puis 3 ^{ème} dose 5 mois après la 2 ^{ème}	Prévaccinal : Ac anti HBc, Ag HBs, Ac anti HBs Postvaccinal (obligatoire) : Ac anti HBs 4 à 8 semaines après la 3^{ème} dose
Diphtérie-tétanos-poliomyélite		- Statut conforme jusqu'à la 5 ^{ème} dose de 11-13 ans, sinon rattrapage - Rappels vaccinaux à 25, 45 et 65 ans	Non
Examen complémentaire obligatoire			
Test intradermo-réaction à la tuberculine (IDR)	▶ Valeur de référence datant de moins de 2 ans ▶ 2 visites à prévoir : réalisation du test et lecture par un professionnel de santé 48 à 72 heures après		

Vaccinations recommandées	
Rougeole-rubéole	Atteindre au total deux doses de vaccins ROR (Rubéole-Oreillons-Rougeole) pour les personnes nées à partir de 1980 (une dose si < 1980).
Coqueluche	Rappel dTcaP si la dernière dose (dTcaP) date de plus de 5 ans
Varicelle	Vaccination recommandée en l'absence d'antécédent certain de varicelle et avec une sérologie VZV négative . Schéma = 2 doses espacées de 4 à 8 semaines (Varivax®) ou de 6 à 10 semaines (Varilrix®).
Grippe	Une dose tous les ans
Méningocoque C	Une dose avant 25 ans
Covid-19	Primo-vaccination et rappels recommandés

Etudes d'ergothérapie, d'orthoptie, d'orthophonie, de psychomotricité, de diététique et d'ostéopathie

Les vaccinations **Diphtérie-tétanos-polyomyélite** sont obligatoires.

Les vaccinations recommandées sont les mêmes que ci-dessus : **Vaccinations recommandées**

La vaccination contre l'**hépatite B** est généralement exigée par les établissements de santé pour la réalisation des stages et donc leur validation, en application du 1^{er} alinéa de l'article L.3111-4 CSP.

Attestation médicale de vaccinations obligatoires et d'immunisation

A faire remplir et signer par un médecin.

Nous vous conseillons de d'abord venir consulter
l'infirmière du SSU dans un premier temps, prise de RDV
au 04-73-34-97-20 ou sur ide.ssu@uca.fr

IDENTIFICATION DU PATIENT(E)

NOM et Prénom :	Date de naissance :
Numéro étudiant :	

Vaccinations obligatoires	DATES et NOMS COMMERCIAUX des vaccins successivement administrés			
DTP/DTCP : D Diphtérie T Tétanos P Polyomyélite C Coqueluche (recommandée)	1 ^{ère} dose	Nom : Date :	4 ^{ème} dose	Nom : Date :
	2 ^{ème} dose	Nom : Date :	5 ^{ème} dose	Nom : Date :
	3 ^{ème} dose	Nom : Date :	Dernier rappel le cas échéant	Nom : Date :
Hépatite B (vaccination non indiquée si Ac anti HBs > 100 UI/L à la sérologie pré-vaccinale)	1 ^{ère} dose	Nom : Date :	Dose supplémentaire ?	Nom : Date :
	2 ^{ème} dose	Nom : Date :	Dose supplémentaire ?	Nom : Date :
	3 ^{ème} dose	Nom : Date :	Dose supplémentaire ?	Nom : Date :

Sérologie hépatite B obligatoire	Date	Ac anti HBs	Ag HBs	Ac anti HBc
Pré-vaccinale complète POUR CONNAITRE LE STATUT PRE- VACCINAL (infection active, infection guérie, vaccination antérieure...)				
Post-vaccinale (4 à 8 semaines après la fin du schéma vaccinal) - obligatoire				

Test tuberculinique obligatoire	Date	Diamètre
(de moins de deux ans)	Injection le :	
Nom :	Lecture le :	 mm

IDENTIFICATION DU MEDECIN

Nom du médecin :	Date, signature et cachet :